

BEC-THOMAS



BULLETIN

D'INFORMATION

N° 11

JUIN 88

NAISSANCE

De Laura, Marie Anne ELIOT le 7 Mai 1988. Nous adressons nos félicitations aux parents.

DECES

C'est avec consternation que nous avons appris le départ prématuré de deux "figures" de Bec-Thomas.

Madame VERSCHUERE Alice le 23 Février 1988. Tous nous vous connaissions Madame. Jamais nous n'oublierons votre gentillesse, votre simplicité, votre serviabilité, votre dévotion pour autrui, dont le seul élan était votre humanisme.

Monsieur COGNARD Emile le 17 Avril 1988. A toute sa famille nous réitérons nos profonds souvenirs, de cet homme parti comme il avait vécu : dans le silence de la vie.

Au Revoir,

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

Madame MICAUX s'est vu remettre la médaille d'Argent le jour de la fête des mères. La cérémonie se déroula dans l'intimité conformément au souhait de la récipiendaire.

REALISATIONS

Mur du Cimetière

Conformément aux prérogatives du C.A.U.E. (Conseil en Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement). La deuxième tranche de réfection du mur de notre cimetière a été effectuée selon les normes imposées en matière de matériaux employés, en ce qui concerne l'aspect final.

Quant à l'évolution du dossier concernant la réfection de l'église. Nous sommes dans la possibilité de pouvoir annoncer l'accord du Conseil Général pour l'attribution de subvention demandée au vue du projet:

Le présent devis prévoit :

Intérieurement

- réfection d'enduit et rejointoiement :
 - . dans le chœur sur murs latéraux
 - . dans la nef sur arc triomphal côté chœur et nef
- nettoyage de la voûte en bois par sablage, avec complément à neuf :
 - . dans nef et chœur

Extérieurement

- rejointoiement en recherche sur maçonnerie de silex et pierre de taille sur chevet
- enduit à pierre vue sur façade Ouest par l'entreprise LANCTUIT de VERNON .

Menuiserie

Remise en état des boiseries murales, de l'ensemble bancs et plancher par l'entreprise POYER de Tourville La Campagne.

Toiture

La réfection du pied de clocher, la remise en forme en vieilles tuiles de pays des bords de rives en pignon, et l'émoussage de la toiture ont été confié à Michel LHEUREUX de Crosville La Vieille.

MAIRIE

Mise en place d'une clôture afin de délimiter le clos communal.

Nous remercions les bénévoles du Conseil Municipal qui ont oeuvrés à ce travail.

PROJETS

En ce qui concerne les projets ils sont aux nombres de deux:

- L'un concernant l'électrification de la salle d'archives.

- L'autre la pose de panneaux nominatifs concernant les rues de votre Commune. Il est à noter que les dénominations retenues, sont celles des lieux dits concernés. Ce afin de garder un caractère rural à notre village.

M.A.R.N.U.

L'établissement de la carte communale établie par l'administration avec le concours du Conseil Municipal afin de préserver l'environnement est maintenant exécutoire.

E.D.F.

Nous tenons à vous informer que les travaux qui s'effectueront en plaine dans les jours à venir concerne le passage d'une ligne Moyenne-Tension Souterraine entre Fouqueville et Bec-Thomas.

CIVISME

L'âge de recensement pour le service national est passé de 18 à 17 ans: pour tous renseignements complémentaires contacter la Mairie.

DONS COMMUNAUX

- Nous remercions Mr AMBLARD pour le lustre de la salle Communale.

- Monsieur et Madame GILLET respectivement connus sous les pseudonymes Philippe saint Gil et Claire Vallieres, romanciers de leur état, qui nous ont offert pour la bibliothèque certains de leurs ouvrages.

ANIMATIONS

Club des Aînés

Se réunissent les 1er et 3ème Mardi de chaque mois en la Salle Communale de Bec-Thomas, pour tous renseignements contacter Monsieur PICARD Marcel au 32-35-32-32.

COMMISSION DES FETES

Crêpe Party

Le 7 Février les enfants de Bec-Thomas étaient conviés à la salle Communale pour assister à la projection de Films Vidéo, à la suite nos jeunes ont pu partagé un goûter copieusement garni de crêpe de chocolat chaud et de jus de fruit. Merci à Mr et Mme GUILLEMOT pour le prêt du matériel et des films vidéo du studio PASCAL.

Repas des Anciens

Le 17 Avril nos anciens se sont réunis à la Salle Communale de la Harengère afin de déguster leur repas annuel. Il leurs fut offert par Mr et Mme SOENEN un Cocktail "l'avale de l'oison" préparé et imaginé par Mr DUNAND. Puis ils découvrirent le menu conçu et préparé par Mr et Mme DUNAND.

- Pissenlit au lard
- Truite farcie
- Jambon sauce Mère
- Salade
- Fromage
- Charlotte Chocolat
- Tarte maison

Le champagne fut offert pour cloturer cet après-midi.
Réitérons nos remerciements à Mr et Mme DUNAND aux membres du
Comité des Fêtes et à leurs épouses pour le service qu'ils ont
assuré.

Voyage des anciens

Cette année il fut choisi d'aller
au Parc Naturel de la forêt de Bretonne. Le matin nous avons
visité un ancien four à pain remis en service où l'on peut assister
une journée la semaine à la cuisson du pain. Après nous sommes
allés voir un moulin à vent. Nous avons terminé la matinée à la
maison des métiers de Bourneville. Le repas s'est déroulé dans
un restaurant auprès de Honfleur, l'apéritif fut offert puis nous
sommes passés à table pour savourer l'excellent menu prévu. Les
adjoints offrirent le digestif. L'après midi nous avons été faire
une promenade dans la ville de Honfleur nous avons terminé la jour-
née en allant à la maison de la pomme auprès de Trouville la Haule.

Fête de la Saint Jean

Samedi 18 juin 1988

- 15 Heures Concours de dominos
- 22 Heures Bal gratuit, Feu d'artifice

Dimanche 19 juin 1988

- 10 Heures 30 Office religieux

Pain Benit offert par le Comité. Toutes les mains
de Pain Benit seront distribuées après la messe
à l'église.

- 12 Heures 30 Apéritif servi sous la tente.
- 15 Heures 30 Danse par les enfants de la commune
 - Jeux divers - enveloppes
 - Concours de tir - loterie

Restauration buvette samedi et dimanche.

Les habitants désireux d'offrir des lots pourront les déposer chez Messieurs COLLET, PETITJEAN, DUNAND, EUDIER.

Cette année la fête Communale aura lieu sur le terrain auprès de la Mairie.

Date à retenir:

Cyclathlon: 18 Septembre

Sportifs A l'entraînement...

LAGUNAGE

Sans ironie je pourrais vous dire que nous vous avons gardé le plus délectable pour la fin. Quelques jours précédent le 25 Mai une activité débordante (d'odeurs) et de travail s'exprimait autour de ces fameuses lagunes. Pour une fois l'odeur d'excréments était couverte par un parfum beaucoup plus agréable, celui de l'herbe fraîchement coupée. Mais Pourquoi? Tout simplement pour rendre plus accueillant la visite de ces lieux aux responsables Communaux de la vallée de l'oison et représentants de l'agence de Bassin. "Il est vrai que les W.C. sont plus agréables propres et odorants".

Reprenons notre sérieux, vous trouverez ci-dessous la lettre adressé par Mr le Prefet suite à vos réclamations.

TSVP

PRÉFECTURE DE L'EURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE LA COORDINATION
ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES1^{er} BUREAU

Coordination Générale et Programmation des Équipements

27022 ÉVREUX CÉDEX
Tél. 32-39-40-90 et 32-33-25-00
TÉLEX 180904 PRÉFEUR ÉVREUX
Poste N° 1447Référence
à
rappeler

B I | n° 602

ÉVREUX, LE 13 AVR. 1988

Monsieur le Maire de BEC THOMAS
27370 AMFREVILLE la CAMPAGNE

OBJET : Fonctionnement de la station d'épuration des eaux usées de SAINT-PIERRE-des-FLEURS.

En réponse à votre lettre en date du 17 février 1988, j'ai l'honneur de vous faire connaître, que selon le récent rapport établi sur ma demande par M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, à propos de la station rappelée en objet, le "Réseau d'Alerte et de Diagnostic des Stations d'Epuration" (R.A.D.S.E.), a réalisé dans son programme 1987, ainsi que je vous en informe dans ma lettre du 21 juillet 1987, un bilan complet du fonctionnement de la dite station.

Les premiers résultats de l'étude ont confirmé globalement la bonne conformité des rejets aux prescriptions de mon arrêté d'autorisation de rejet dans l'Oison du 1^{er} février 1985, ainsi que les efforts faits par la commune de SAINT-PIERRE-des-FLEURS pour la bonne gestion des ouvrages. Ils ont également mis en évidence une circulation préférentielle des effluents dans la première lagune.

Les émanations épisodiques d'odeurs pourraient ainsi être dûes à des fermentations causées par cette circulation préférentielle, qui laisse apparaître des zones stagnantes ; des changements de couleur, observés sur cette première lagune, pourraient également être expliqués par ce phénomène.

Il serait donc souhaitable de réaliser à l'arrivée des effluents, un ouvrage de répartition permettant une diffusion des effluents sur l'ensemble du bassin.

Par ailleurs, les plantations qui avait été effectuées dans la seconde lagune, et qui n'ont pas subsisté, devront être refaites afin d'augmenter le rendement épuratoire.

Ces différentes mesures, éventuellement complétées par d'autres, seront proposées à la commune de SAINT-PIERRE-des-FLEURS dès la publication des résultats définitifs de l'étude qui devrait avoir lieu au mois de Juin.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Félix MENONI.